



HAL
open science

Du devenir des sujets parlants : apparitions, variations et distinctions

Marie Renoue

► **To cite this version:**

Marie Renoue. Du devenir des sujets parlants : apparitions, variations et distinctions. *Semiotica*, 2004. ⟨hal-03857439⟩

HAL Id: hal-03857439

<https://amu.hal.science/hal-03857439v1>

Submitted on 17 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Du devenir des sujets parlants : apparitions, variations et distinctions

MARIE RENOUE

Résumé

La question du sujet est évidemment centrale en sciences du langage, elle est également fort variable en fonction des options théoriques et des projets des diverses disciplines. Nous proposons ainsi de considérer des définitions du sujet implicites ou explicites retenues dans différents courants de la linguistique.

Quand on envisage un peu témérairement de traiter du sujet convoqué par la linguistique ou les sciences du langage, la précaution oratoire, suivant laquelle l'étude ne saurait prétendre à l'exhaustivité, s'impose avec une certaine intensité. Pourquoi cette restriction d'emblée annoncée ? Parce que les sciences du langage sont foisonnantes et les conceptions du sujet semblent répondre au projet descriptif de chaque discipline, et qu'à y mieux regarder, à l'intérieur de chacune de celles-ci les divergences sont légion. Parce que la question du sujet n'est pas apparue *ex nihilo* dans la recherche contemporaine ; il y a un héritage assumé ou redécouvert, ignoré ou critiqué en faveur d'un autre positionnement.

La complexité de la question ressortit de cette extension et variété temporelle et disciplinaire, mais aussi de la convocation de sciences annexes, celles des socio-ethnologues, des psychosociologues, des psychanalystes ou des philosophes ; la linguistique trouvant difficilement en elle-même de quoi dresser la figure du sujet indispensable pour ses analyses, suivant le constat fait par nombre de linguistes. Orientant notre enquête vers l'époque contemporaine et vers la recherche francophone d'autant plus riche qu'elle profite des apports étrangers et qu'elle est, bon gré mal gré, une héritière de la mise à l'écart méthodologique du sujet parlant saussurien, notre objectif est d'analyser les motifs de cette diversité dans trois domaines des sciences du langage, soient les linguistiques de l'énonciation promotrices des études de la subjectivité, les

analyses des interactions communicationnelles dont on sait l'importance actuelle et la sémiotique du sujet rarement évoquée dans les études généralistes.

L'enjeu est, au-delà de la monstration des variations conceptuelles annoncée comme partielle, de montrer leurs convergences et divergences dans ce qui peut apparaître d'abord comme une histoire des transformations du sujet, d'indiquer les corrélations entre sa définition et les objets descriptifs, et de souligner l'influence des disciplines externes censées éclairer l'analyse de ce sujet du linguistique.

Localisation du thème et du propos

Premier constat qui s'impose après une recherche bibliographique même sommaire : la question de la définition du sujet n'est pas absente du champ de la réflexion linguistique contemporaine. Elle réunit au contraire des chercheurs de différentes obédiences dans des ouvrages collectifs, comme par exemple 'La ronde des sujets' de la *DRLAV* de 1984, 'Sujet, forme, sens' de *LINX* et 'Le sujet entre langue et paroles' de *Langages* en 1985, plus récemment *Le sujet et son discours* publié par R. Vion en 1998, ou lors du colloque aixois qui lui fut consacré en 2002. A cette liste non exhaustive de textes collectifs où la problématique du sujet semble s'adapter aux avancées et orientations de la linguistique — plutôt historique en 1984, elle reprend la dichotomie saussurienne langue-parole et l'énonciation benvenistienne en 1985, puis le point de vue discursif et interdisciplinaire (surtout sociologique et psychanalytique) contemporain —, il faudrait ajouter tous les ouvrages qui le présentent au centre ou en marge de leur réflexion, ceux de C. Kerbrat-Orecchioni, de R. Vion, d'O. Ducrot, A. Culioli, de J. Cl. Coquet ... Les mentions d'une carence du sujet dans les propos ou écrits de linguistiques¹ témoignent donc de la difficulté de s'entendre sur la pertinence de sa définition et sa complétude pour rendre compte des faits langagiers, plutôt que d'une réelle absence de problématisation. Avant de considérer plus avant les témoins de cette réflexion, il semble utile d'examiner des modalités qui orientent les exposés des linguistes.

Traiter ainsi du sujet, et quels que soient les termes de sa définition, implique une reconnaissance du rôle déterminant de cette figure pré-supposée ou posée dans les analyses de la langue, de la parole ou du discours dont elle serait le lieu originaire ou émergent. Il semble en effet difficile d'envisager une description des phénomènes langagiers sans qu'au moins une conception sous-jacente du sujet ne soit convoquée implicitement ou explicitement. Un premier examen indique la variété for-

melle de ce sujet localisé ou omniprésent, plein, vide ou clivé, source ou effet de langage, maître de sa parole ou déterminé par la langue et les contraintes psycho-sociales. Si l'idée de sujet varie logiquement avec l'objet étudié, textes ou discours, enchaînement discursif, interaction verbale, ratés, gloses, ... elle est aussi contrainte par les valeurs épistémologiques et idéologiques dominantes à un moment donné — l'épistémologie étant entendue ici au sens de spécification des critères de savoir et l'idéologie au sens politique et moral d'ensembles de croyances propres à une période ou à une classe. La relativisation du positivisme et de la clôture des domaines scientifiques, les descriptions en termes de systèmes de codépendances, l'accent mis sur la relation plutôt que sur ses termes, ... la présentation d'un sujet monadique ou social et dialogique suivant M. Bakhtine ... sont de ce point de vue significatifs ; il conviendrait à cet égard de développer des études précises de l'épistémologie et de l'idéologie linguistiques — une épistémologie dont J. Kristeva notait qu'elle n'est concevable *comme analyse de la production des concepts et des théories linguistiques qu'en regard d'une théorie du sujet*.²

Plus manifeste est l'influence des autres disciplines, des théories ou hypothèses non linguistiques ou para-linguistiques avancées par la sociologie/linguistique, l'ethno-logie/linguistique, la psycho-logie/linguistique et la philosophie — toutes bouleversant notre conception du sujet ou, à défaut, de l'homme. Répondant au projet du linguiste, l'idée de sujet sous-jacente à la description est fonction de ce savoir scientifique et de ses variations ; et ce, qu'elle soit implicite et nourrie de présupposés non révisés ou qu'explicite, elle s'appuie sur des 'données' extérieurement assumées puisque leur convocation présuppose leur assomption — ainsi en va-t-il par exemple du recours au sujet clivé de la psychanalyse ou au sujet interactif de la sociologie. On voit mal, il est vrai, comment les sciences du langage, si l'on accepte l'hypothèse que la définition du sujet ne peut être ignorée, pourraient aller à l'encontre des disciplines traitant précisément du sujet et dont les travaux sont institutionnellement reconnus.³ La question est plutôt de savoir jusqu'à quel point ce recours aux données d'autres disciplines est justifiable et rentable pour éclairer le linguistique.

Du sujet parlant, il convient encore de préciser la valeur duelle : il est celui décrit ou mis en scène par les linguistes, soit le thème de notre propos, mais il est aussi, les paragraphes précédents le laissent entendre, le linguiste lui-même à la fois observateur et observé de/dans la langue — J. Cl. Milner, linguiste et psychanalyste, en a noté la structure paradoxale, la supériorité déclarée des psychanalystes étant de prendre en charge cette coïncidence. Sujet parlant, le linguiste l'est néanmoins explicitement lorsqu'il revendique et assume une certaine intuition linguis-

tique pour rendre compte de l'acceptabilité des énoncés ou de leur signification.⁴ Il s'agit alors d'une intuition linguistique commune toujours offerte à l'assentiment du lecteur ou du public, mais aussi épistémologiquement fondée et scientifiquement nourrie par les connaissances du linguiste. Influencée par la psychanalyse vers laquelle elle se tournera exclusivement, J. Kristeva distingue ainsi l'intuition introspective de l'intuition métalinguistique ('le commentaire') dont le fondement serait un sujet *débarassé d'énonciation et de signifiant, un sujet forclos*⁵ — ce qui laisse entendre une transformation de l'intuition du 'linguiste parlant'. Outre l'intérêt que présente l'étude de J. Kristeva pour la mise en valeur du linguiste comme sujet parlant, notons qu'elle témoigne du rôle prépondérant que peut jouer l'assomption d'une théorie externe pour l'analyse du linguistique ; ainsi dessine-t-elle une topologie originale des sujets saussuriens sous-tendue par le schème psychanalytique, soient : 1. *S forclos* (de la métalangue), 2. *S suspendu* (de l'objet-système langue), 3. *S — reconnu comme clivé par le signifiant* (de l'économie signifiante non maîtrisée (les *Anagrammes*) par Saussure), 4. *une inconnue X à la place du S cartésien (allusion au sujet de la parole qui se dissout faute de concept)*.⁶

Que des croyances assumées assurent ainsi les soubassements d'une démarche scientifique et modalisent son déploiement est évident — le *cogito* du sujet cartésien en a exploité les potentialités. Précisons encore l'influence du terme même de sujet et de sa bivalence active-passive avec les syntagmes sujet de et sujet à — des valeurs non exclusives puisque le sujet peut être considéré comme un mixte d'agi et d'agissant (Vion 1992). Souvent employé comme hyperonyme, il peut aussi recouvrir les acceptions sociologique d'individu, de self : l'unité sociale, psychologique de moi : complexe topique freudien ou unité imaginaire lacanienne, philosophique ou ontologique d'homme, d'ego, de soi, linguistique de complément du prédicat, d'actant ... Qu'en est-il précisément des sujets définis par les dictionnaires des sciences du langage présentant cette 'entrée' ?

Premières distinctions et définitions des dictionnaires

Les premiers 'sujets' cités dans les dictionnaires des sciences du langage sont ceux de la grammaire et de la logique : des sujets dont les définitions sont parfois confondues. Il convient donc de retenir les motifs de leur distinction. O. Ducrot et J. M. Schaeffer évoquent ainsi les travaux de L. Tesnière et A. Martinet qui définissent le sujet grammatical en relation de dépendance avec le prédicat vers lequel convergent toutes les relations, il serait le premier actant ou le complément 'obligatoire' de la phrase minimale (1995 : 381). Le sujet logique serait *ce dont on affirme quelque chose*

ou auquel une propriété est attribuée par opposition à ce qu'on affirme ou nie : le prédicat. Si J. Dubois *et alii* citent les traditions grammaticales et logiques, leurs convergences et divergences (1994 : 455 sq.), ils négligent, comme O. Ducrot et J. M. Schaeffer, un troisième sujet, celui ou plutôt ceux de la narrativité décrits entre autres par la sémiotique greimassienne (1979 et 1986) : l'actant fonctionnel défini, comme celui de L. Tesnière, par des relations ou rôles narratifs (sujet d'état ou de faire, destinataire, destinataire ou anti-sujet) ou l'acteur figurativisé dont l'identité est assurée par anaphorisation — tous deux étant situés à des niveaux d'analyse non superposables, puisqu'un acteur peut endosser plusieurs rôles actantiels et qu'un même actant peut être représenté par des acteurs différents.

Ce ne sont pas ces sujets grammaticaux, logiques ou narratifs - figuratifs qui seront directement les points de mire de notre étude, mais le sujet parlant, l'énonciateur ou le locuteur — non indépendants évidemment des indices grammaticaux ou des distinctions de la logique, cf. les études d'E. Benveniste et d'O. Ducrot. Du sujet d'énonciation, il n'est pas fait mention nommément dans les articles 'sujet' des dictionnaires cités, sinon chez A. J. Greimas et J. Courtés qui l'évoquent en traitant du sujet comme *principe actif* ou *lieu abstrait où se trouveraient réunies les conditions nécessaires garantissant l'unité de l'objet qu'il est susceptible de constituer* (1979 : 370) ; et ils distinguent ailleurs l'énonciation présupposée logiquement par l'énoncé (*lieu d'exercice de la compétence du sujet et instance d'instauration du sujet*) et l'énonciation énoncée qui présentent un simulacre imitant le faire énonciatif (1979 : 128). Déplaçant la question sur la dimension référentielle dans leur article sur l'énonciation, O. Ducrot et J. M. Schaeffer opposent pour leur part *l'énonciation telle que l'énoncé la construit* et *ce que l'on sait par ailleurs de l'énonciation, indépendamment de l'énoncé* (1995 : 605). Entre simulacre égotique, sujet d'énonciation logiquement présupposé ou posé par la 'réalité' de la communication, les distinctions indiquent la complexité de la question. Dans leur article sur le sujet, la troisième figure convoquée par O. Ducrot et J. M. Schaeffer (1995 : 452) est le locuteur dit aussi sujet psychologique,⁷ celui qui apparaît dans l'opposition entre thème (ce dont parle *le locuteur ou sujet psychologique, un objet extérieur auquel l'énoncé fait allusion*) et propos (ou rhème, *l'information ou prédicat psychologique*). Quant au *sujet parlant* de J. Dubois *et alii*, il est présenté comme *un être humain capable de langage et possédant une compétence linguistique, ... la grammaire de sa langue* (1994 : 457). Si les termes compétence et grammaire peuvent, par réflexe associatif, évoquer la figure chomskienne de l'"archi-locuteur", rempart théorique dressé contre le travers mentaliste par la linguistique formelle,⁸ le terme *être humain* l'écarte pour une figure potentiellement plus complexe et réaliste.

Comme dans tous dictionnaires, ces définitions des sujets laissent à peine entendre les enjeux du débat, les tentations du psychologisme lié à la notion de sujet parlant contre lesquelles ont réagi Saussure et les structuralistes, le risque de substantialisation dont se défendent d'entrée de jeu B. N. Grunig et D. Clément évoquant, dans la présentation de « La ronde des sujets » (1984 : II), *différents sujets linguistiques* à ne pas confondre avec *les sujets en chair et en os de la réalité empirique extralinguistique*. Si la nécessité d'une abstraction de la figure subjective réunit en fait tous les chercheurs désireux de valider la portée scientifique de leurs discours — la science ayant affaire, à défaut d'universel, avec le général ou généralisable et non le particulier, donc avec l'abstraction ou le tri figuratif —, elle pose la question du degré de complexité et de la pertinence des traits retenus. Doit-on par exemple postuler une intention orientée et stratégique (différente de l'intentionnalité phénoménologique qui est ouverture au monde et dynamique relationnelle) du locuteur ? prendre en compte ses éventuels états d'âme ? ou en faire un pur support fonctionnel ?

La question du degré d'abstraction entraîne celle des relations de dépendance entre l'intra- et l'extra-linguistique. Si une définition du sujet doit être posée avant toute description — et, nous postulons que la question ne peut être évitée, parce que des présupposés sous-jacents guident toujours les analyses, même si celles-ci invitent ensuite à infléchir les points définis au préalable —, que poser ou retenir comme éléments du contexte réel et culturel pour interpréter les échanges verbaux ou guider la re-constitution d'une figure énonciative ? Comment concilier la nécessaire abstraction subjective, l'exigence de généralité et d'économie méthodologique, et une richesse suffisante de la figure convoquée pour rendre compte des phénomènes langagiers visés ?

Traditions logique et rhétorique : l'éviction ou/et l'ancrage du subjectif

C. Fuchs (1979, 1981) et les auteurs de 'La ronde des sujets' de 1984 l'indiquent par leur approche historiciste et leur objet d'étude : l'intérêt pour l'énonciation et le sujet de l'activité langagière n'est pas nouveau. En effet, outre le rôle donné à la dialectique ou, en termes contemporains, à la co-action verbale de la maïeutique socratique mise en scène dans les dialogues de Platon, et le rejet par celui-ci de l'écrit déconnecté de ses conditions d'énonciation et de vérité (in *Lettre sept*), il y a les sophistes et Aristote inscrit dans une quête des critères de vérité et dans l'espace rhétorique des débats juridiques et démocratiques.

Plus interrogatif que C. Fuchs, P. Le Goffic propose, dans 'Aristote et le sujet énonciateur : un rendez-vous manqué ?' (in *DRLAV* 1984 : 78–

86), un examen en parallèle de la logique et de la rhétorique aristotéliennes, soit l'origine de deux traditions opposées qui exclurait ou exalterait le sujet. La logique présente en effet une théorie de la proposition dans son rapport à la réalité objective, une problématique de la vérité exempte de sujet qui sera reprise par la philosophie analytique. Mais à côté de la sémantique des logiciens, l'étude du sens ou de la signification, il y a aussi la pragmatique et la fameuse étude des *actes de langage* inaugurée par J. L. Austin, soit la description des énoncés perlocutoires qui ne seraient ni vrais ni faux, mais efficaces ou ratés, répondant ou non aux intentions 'manipulatrices' et aux pouvoirs institutionnels du locuteur — une dimension interactive qui sera généralisée et développée avec la notion d'illocutoire par J. L. Austin puis J. R. Searle. Plus près de nous, citons également les études de l'interlocution de Fr. Jacques.

Conserver un point de vue strictement objectif en logique semble donc réducteur aux *Philosophes du langage ordinaire*, mais aussi à ceux de l'Antiquité⁹ et à Aristote lui-même, pourtant soucieux d'opposer aux sophistes une objectivité garante de vérité. P. Le Goffic relativise ainsi l'opposition tranchée entre les deux disciplines aristotéliennes : sa logique, par le biais de l'ambiguïté de la prédication, récupérerait le subjectif, mais parallèlement sa rhétorique réduirait son étude aux énoncés assertifs et limiterait le rôle de l'énonciateur à la recherche de l'approbation d'autrui. Considérant la Rhétorique comme analogue à la Dialectique — *l'une et l'autre portent sur des questions qui sont à certain égard de la compétence commune à tous les hommes et ne requièrent aucune science spéciale* (1354a) —, Aristote propose un traité sur l'art de persuader en distinguant trois éléments constitutifs de tout discours : celui qui parle, le sujet sur lequel il parle, celui à qui il parle : *ethos, logos, pathos* (1358a–b). L'histoire de la rhétorique est, nous le savons, mouvementée entre variations de contenu et d'estime.¹⁰ Notons en néanmoins, après son rejet des domaines scientifique et éducatif, les échos dans des théories contemporaines de l'énonciation, de l'argumentation, de l'*ethos*¹¹ et dans les études d'interactions verbales où la problématique et la définition du sujet deviennent centrales.

Le saussurisme : quel sujet pour quelle linguistique ?

On associe généralement la disparition du sujet des études de la langue au *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure publié par Ch. Bally et A. Sechehaye en 1916. Sans entrer dans la polémique concernant la valeur à accorder à cette transcription des cours d'étudiants et aux doutes de leur 'auteur', retenons que l'ouvrage a influencé nombre de linguistes et qu'en

tant que tel il constitue un objet de référence. Comme le soulignent A. Joly et D. Roulland (1979 : 107), le XIX^e siècle et son positivisme¹² ainsi que la grammaire comparée attentive à un langage comme réalité historique, sociale ou complexe ont *décentré le sujet* et ainsi préparé sa mise à l'écart. Mais, à l'époque de la publication des *Cours*, il y a également les travaux de J. Damourette - E. Pichon et leur *nynegocentrisme du langage*, la sémantique de M. Bréal attentif aux *éléments subjectifs du langage*, la psychomécanique de G. Guillaume dont le dynamisme fondamental aurait, d'après A. Joly et D. Roulland, pour lieu et support *le sujet parlant* (son intention, sa visée d'effet, ...) et son *double adversatif, le sujet écoutant* (1981 : 140). Quant aux rédacteurs du *CLG*, Ch. Bally et A. Sechehaye, ils développeront pour le second une linguistique de la parole centrée sur l'individu, pour le premier une stylistique et une linguistique des sujets et des modalités.¹³

Avec F. de Saussure, nous le savons, la mise à l'écart du sujet-individu ressortit d'un effort de clarification méthodologique, de la définition d'un certain point de vue et de son objet. Il ne s'agit pas de minorer le rôle du sujet dans le langage, pas davantage celui des phénomènes dits de linguistique externe comme l'ethnologie, l'histoire politique, les institutions ou l'extension géographique (1931 : 40-43), mais de délimiter un champ empirique observable : la parole et un objet scientifique à construire : la langue considérée comme système autonome — dégagé ainsi des tentations du psychologisme.

Les motifs de la séparation entre langue et parole sont connus, comme aussi les critiques dont elle fut l'objet ou, plus récemment, la remise en question de ses détracteurs confondant, d'après Cl. Normand, système saussurien et structuralisme, synchronisme et fixisme, ...¹⁴ Dans le *CLG*, langue et parole sont séparées comme *ce qui est social* et *ce qui est individuel*, *ce qui est essentiel* et ce qui est *accessoire et plus ou moins accidentel* ; *la langue ne serait pas une fonction du sujet parlant*, mais *le produit que l'individu enregistre passivement*, ... une *crystallisation sociale* sous la *forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau*, tandis que *la parole serait au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence* ... et n'aurait rien de collectif (1931 : 30, 37-39). Outre l'utilisation d'un vocabulaire aujourd'hui daté qui pourrait laisser entendre une certaine confusion ou connivence entre construction théorique et 'réalité psychique', soulignons seulement que les études sur la plurivocité et l'inter-subjectivité — la polyphonie d'O. Ducrot, le dialogisme bakhtinien, la co-énonciation d'A. Culioli, ... — ont complexifié les corrélations entre parole individuelle et langue sociale, dont Saussure ne mésestimait pas la difficulté (cf. les extraits des *Sources* cités par Cl. Normand 2000 : 119). Ajoutons que, si *la linguistique de la parole* évoquée dans le *CLG* (1931 :

38) n'a pas été développée, la langue et la parole, distinguées comme objets d'étude préconisé ou potentiel, sont présentées comme interdépendantes : *il y a interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci* (1931 : 37). Même s'il peut sembler utile d'affirmer le rôle de la parole et de préciser les termes de la séparation saussurienne, il va sans dire que ce couple est autrement abordé aujourd'hui. Après un déplacement notionnel de la parole au discours ou à l'usage potentiellement collectif et tout en nivelant la différence entre les niveaux logiquement différents du construit théorique — la langue — et de l'observable — son usage —, une perspective 'continuiste' est en effet proposée, par exemple dans les modèles théoriques avancés par la praxématique héritière de la psychomécanique ou par la sémiotique influencée par L. Hjelmslev où le discours — ou l'usage — et la langue — ou le système — sont considérés comme les produits d'une praxis énonciative dont le pivot central serait le sujet d'énonciation, actualisateur de discours et virtualisateur de la langue.¹⁵

Qu'en est-il plus précisément du sujet ou des sujets saussuriens ? Nous avons évoqué auparavant les distinctions quadripartites de J. Kristeva incluant la position du sujet linguiste : un sujet construit par le *CLG* qui, conscient des phénomènes langagiers, conçoit la langue en évolution constante sous forme de systèmes. Quand on revient à la figure dressée dans — et non par — le *CLG*, on constate la diversité des dénominations. Y sont nommés un *sujet parlant*, un individu ou les *deux individus au moins* que supposerait l'acte de parole (1931 : 27 : réception et émission étant considérées comme une suite inversée d'opérations), mais aussi des *gens* ou des *personnes*. Le sujet de la parole apparaît ainsi comme l'individu d'une collectivité, et d'après les citations précédentes, doté de volonté et d'intelligence, il serait *toujours maître* de sa parole, quand l'instance de la langue, incapable à elle seule de la modifier, l'enregistrerait passivement tout en la classant (1931 : 30). Les corrélations sont systématiques : passivité du côté de la langue, même si enregistrement et classement il y a et si des créations analogiques témoignent d'une activité sous-jacente et activité libre de la parole avec la combinaison des phrases à partir des données imposées de la langue mais aussi potentiellement variables du fait de leur utilisation (1931 : 172).

Entre activité et passivité, conscience et non-conscience, liberté et contrainte, l'instance scindée dans le *CLG* apparaît en fait plus complexe que l'opposition sujet ou cerveau emmagasinant — une complexité qui troublerait la conception philosophique classique du sujet, d'après Cl. Normand qui, unifiant les deux aspects du sujet de parole et du cerveau sous l'étiquette d'être parlant, note les accents psychanalytiques (freudiens)¹⁶ des écrits saussuriens. Ce rapprochement entre Saussure et la psy-

chanalyse est autrement justifié par Lacan qui, soucieux d'éviter le psychologisme, redéfinira les termes clefs du *CLG*.¹⁷

Dans le domaine plus limité de la linguistique, les écrits saussuriens motiveront autrement les auteurs. Il s'agira d'accorder une place plus importante voire centrale au sujet, en développant son rôle de médiateur entre langue et activité discursive par l'étude des indices de l'inscription du « sujet dans la langue », ainsi que l'a écrit E. Benveniste.

Les énonciations et leurs sujets : 'subjectivité', dédoublement ou clivage

La présentation du sujet d'énonciation des dictionnaires a indiqué sa complexité. Rappelons les distinctions générales retenues auparavant entre 1. l'énonciation énoncée et l'expression d'une figure apparente et construite dans et au fil de l'énoncé — soit le simulacre égotique qui apparaît sous forme de 'je' dont les linguistes, R. Jakobson, E. Benveniste et C. Kerbrat-Orecchioni, ont relevé les traces dans les embrayeurs, indicatifs, déictiques, modalités, termes évaluatifs . . . , 2. l'énonciation proprement-dite et l'instance abstraite présupposée par l'énoncé ou posée dont on peut logiquement déduire les opérations sémio-cognitives de production et réception à partir de l'énoncé produit — opérations étudiées entre autres par G. Guillaume, B. Pottier,¹⁸ la sémiotique, A. Culioli, F. Jacques . . . — ou plus spécifiquement les sous-entendus, implicites et intentions du locuteur inférables à partir de l'énoncé ou de la situation de communication — étudiés par O. Ducrot et C. Kerbrat-Orecchioni. En visant ainsi la constitution d'un système énonciatif ou bien le procès énonciatif, les perspectives changent et aussi les définitions du sujet apparent par des traces ou manifesté par des opérations inférables voire des stratégies 'reconnaissables'. C'est évidemment d'abord le repérage *des traces linguistiques de la présence du locuteur* dans son énoncé ou de sa place dans la langue qui prévaut — une présence qui s'avérera de plus en plus envahissante, une fois le point de vue « subjectif » pleinement assumé par le chercheur, et un sujet dont l'unité et l'homogénéité seront interrogées par O. Ducrot et J. Authiez-Revuz.

'Le sujet dans la langue' : le titre d'une section du *Cours de linguistique générale* précise l'un des enjeux des études linguistiques d'E. Benveniste. Attentif à la 'subjectivité dans le langage', le linguiste opère un premier déplacement ; il ne s'agit plus de parole mais d'énonciation¹⁹ ou, suivant l'expression de Cl. Chabrol,²⁰ d'une *sémiotique énonciative*. Sa définition, comme *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* (1970 in 1974 : 80), ne semble certes pas la distinguer d'emblée de la parole saussurienne, mais l'énonciation est, nous le savons, l'espace de

deux plans ou systèmes définis par des traits oppositifs, soient l'énonciation de l'histoire et celle du discours (1959 in 1966 : 238 sq.). Sui-référentiel, le second système donnerait les moyens de référer au sujet énonçant et à sa situation d'énonciation, serait marqué par la deixis : je-maintenant-ici, le présent du verbe, les pronoms de personne 'je' (subjectif) et 'tu' (dit improprement non subjectif) — 'il' valant ici comme non-personne (alors qu' 'il' vaudrait comme absence de personne par manque de contraste dans le système de l'énonciation historique) (1946 in 1966 : 231–232).

Le point de vue est celui d'un grammairien et d'un structuraliste, soucieux de décrire les systèmes de la langue ou plus généralement du langage — les catégories de l'énonciation comme celle de la personne prétendent à l'universalité — et d'assurer une médiation entre langue et discours, ou dans la théorie benvenistienne entre le sémiotique et le sémantique ; rappelons par exemple la définition sémiotique des « pronoms de personne » comme *signes vides non référentiels*, qui deviendront *pleins* une fois assumés par un locuteur, et qui en tant que tels sont des *instruments* de la *conversion du langage en discours* (1956 in 1966 : 254) ou encore la liste des marqueurs linguistiques de 'subjectivité' : les pronoms, l'expression temporelle, les déictiques, les modalités et les fonctions syntaxiques (1970 in 1974 : 68 s.) ou les lexèmes affectifs et évaluatifs développés ensuite par C. Kerbrat-Orecchioni (1980).

Le point de vue est aussi celui d'un théoricien désireux de rendre compte des relations entre langue et discours, pensée et langage, de la communication et du locuteur. Pris entre ces divers projets, le sujet benvenistien apparaît de fait complexe, voire contradictoire si l'on s'en tient aux lectures auxquelles il a donné lieu.²¹ Il est un 'je' : sujet grammatical et logique, personne qui énonce, et qui pose le problème de l'organisation référentielle dont il relèverait, d'après D. Savatovsky (in *Langages* 77 : 57–58). Et, il est un fait qu'E. Benveniste refuse *les implications extralinguistiques*, lorsqu'il critique la notion généralisante d'illocution de J. L. Austin pour affirmer la nécessaire énonciation sui-référentielle de l'acte performatif, et ce tout en notant l'importance du statut du locuteur pour déterminer l'efficacité d'un acte de langage, tel le maintes fois cité : 'Je déclare la séance ouverte' (1963 in 1966 : 267–276).²²

De la 'subjectivité' visée, E. Benveniste précise qu'*elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même [...] , mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Et cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie [...] ne serait que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Qu'en est-il plus précisément de ce fondement linguistique de la « subjectivité » ?* E. Benveniste

évoque d'abord l'impossibilité d'atteindre *l'homme sans langage*. C'est donc dans et surtout *par le langage* et plus précisément *par le statut linguistique de la « personne » que l'homme se constituerait comme « sujet »* distinct et discret ; soit, sous forme d'aphorisme, le fameux *Est « ego » qui dit « ego »*²³ (1958 in 1966 : 260 sq.). De l'homme de langage au « sujet » du discours, il y aurait *l'appropriation du langage par l'individu* pour qu'émerge l'énonciation et son *assomption*²⁴ comme lieu d'exercice pour qu'émerge le « sujet », le « je » sui-référeniel qui servirait de repère et d'ancrage pour l'énonciation.

Deuxième condition externe à l'émergence du sujet comme objectalité : dans le système présenté comme *réalité dialectique* fondamentale, *la conscience de soi* se fait par contraste avec l'autre, le 'tu' indispensable de l'allocation qui implique en réciprocité que 'je' devient 'tu' et vice-versa. Position et repère dans le discours, le 'je' prend valeur en s'opposant à un 'tu' réversible et complémentaire, mais non symétrique : *l'« ego » a toujours une position de transcendance à l'égard du « tu »*. Et ce qui caractériserait l'énonciation serait *l'accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif (souligné par l'auteur, 1970 in 1974 : 84 sq.) — d'où une longue citation de B. Malinowski sur la *communion phatique* — : la structure serait donc celle d'un échange entre deux instances, source et but de l'énonciation, et dans le cas du monologue entre *un moi locuteur et un moi auditeur* réversibles, deux pôles d'un *EGO* scindé en deux. *Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocation, aussi une co-location* puisque le linguiste évoque un *consensus pragmatique*, une co-référence, et une adhésion-assomption entre locuteur et récepteur qui fait que, par exemple, *la temporalité du locuteur, quoique littéralement étrangère et inaccessible au récepteur, est identifiée par celui-ci à la temporalité qui informe sa propre parole quand il devient à son tout locuteur [...] Le temps du discours fonctionne comme facteur d'intersubjectivité, ce qui d'unipersonnel qu'il devrait être le rend omnipersonnel* (1965 in 1974 : 77–78).

Néanmoins, c'est sur le locuteur que l'accent est mis plutôt que sur la relation ou l'allocutaire. L'énonciation est en effet ego-centrique et l'expression sémantique, *l'intenté* du discours, serait ce que *le locuteur veut dire, l'actualisation linguistique de sa pensée* — même si le sens de la phrase implique *référence à la situation de discours, et à l'attitude du locuteur* (1966 in 1974 : 224 sq.). Malgré l'interlocution, le sujet benvénistien peut donc apparaître comme une monade — peut-être sous l'influence de la phénoménologie husserlienne — dotée d'une pensée transcendante par rapport à la langue,²⁵ comme le sujet expressif, classique et 'cartésien', critiqué par Cl. Normand (in *LINX* 1985) et F. Jacques (1983).²⁶

Si le système ainsi construit peut sembler totalisant, il ouvre de nombreuses perspectives tout en présentant des difficultés : par exemple l'évocation d'une différence entre énonciations écrite et parlée non exploitée (1970 in 1974 : 88). Traitant de la subjectivité dans le langage à la suite d'E. Benveniste, C. Kerbrat-Orecchioni présentera la figure d'un *locuteur-scripteur* (1980 : 31 sq.) ou *sujets discoureurs* différenciés en :

1. auteur et narrateur, lecteur et narrataire, les instances classiques des analyses littéraires complexifiées par l'assomption du dialogisme bakhtinien, et
2. sujet d'énonciation du discours « ordinaire » — un sujet extratextuel présenté comme psychologiquement complexe, autonome et déterminé à la fois, [...] assujetti à des contraintes de nature variable (« psy », idéologiques, sociales, culturelles) qui viennent fortement conditionner ses réflexes discursifs, [...] un produit déterminé et collectif plutôt que source du sens (1980 : 171 sq.).

Ce deuxième sujet met en valeur la définition abstraite de celui d'E. Benveniste, en tant que produit structurel linguistique, position énonciative et communicative, disposant d'un système linguistique manifestement contraint par des usages,²⁷ mais un sujet 'encore' expressif.

Outre l'ambiguïté que semble entraîner le concept de subjectivité²⁸ et malgré le cadre linguistique déclaré, on peut, à la manière de J. Fontanille (1998 : 260 sq.), regretter la série des déplacements conceptuels entre les grandeurs incommensurables de l'instance du discours, à la catégorie de la personne et à la subjectivité — c'est néanmoins ce déplacement qui permet de concilier les différents niveaux de la « réalité », de la communication et du linguistique —, et plus sûrement la conception d'une énonciation « personnelle » excluant la transpersonnel voire l'impersonnel et l'ego-centrisme d'un système énonciatif à prétention universelle. Eu égard à ce sujet discrétisé et centralisateur, les travaux d'O. Ducrot et de J. Authier-Revuz peuvent apparaître comme une décomposition en instances différentes et articulables ou plus radicalement comme une révision de l'unité apparente du sujet parlant.

C'est en effet à l'éclatement du sujet parlant que travaille la théorie de la polyphonie d'O. Ducrot, ainsi que le rappelle P. Larcher (in Vion 1998 : 215 sq.). *Postulé un et unique*, « le » *sujet parlant* cumulerait trois propriétés : celle de producteur de l'énoncé (qui émet des paroles), d'auteur (qui, à l'origine des actes illocutoires, affirme ou promet) et d'instance désignée dans l'énoncé par les marques de première personne. Le sujet cumulatif d'E. Benveniste tombe sous la critique, d'autant plus qu'O. Ducrot va distinguer sous les pronoms de première et deuxième personnes

deux ‘je’ et deux ‘tu’ : des *personnages repérés par rapport à leur fonction dans le dialogue, mais aussi considérés en dehors de cette activité*, par exemple dans « *Je suis allé à Paris après toi* » (1980 : 290–291) — autrement dit les sujets d’énonciation et d’énoncé.

La définition qu’il donne de l’énonciation comme *le fait même qu’un énoncé ait été formé, autrement dit, l’événement historique que constitue sa réalisation* (1980 : 280) écarte d’emblée la mention du sujet parlant et avec elle la confusion possible entre instance discursive et être empirique. Néanmoins, du sens qu’il présente comme son objet d’étude, il écrit qu’il est *constitué par la relation des interlocuteurs, que, conçu comme un jeu intersubjectif, il se fonde sur la signification de la phrase, signification constituée elle aussi par l’indication de rapports entre personnages du dialogue et que, si autrui est constitutif du sens, c’est que sa place est déjà marquée dans la signification* (1980 : 305). C’est donc du sujet parlant qu’il s’agira mais comme instance intradiscursive, l’être empirique de la parole est exclu. Avec cette exclusion, c’est aussi le réalisme des philosophes du langage qu’il refuse. Reprenant les travaux sur l’illocutoire et le performatif des philosophes du langage, il en critique en effet le *juridisme réaliste*, la définition des compétences et des pouvoirs des sujets empiriques, soient les conditions de félicité de J. L. Austin destinées à rendre compte de l’efficacité des actes illocutoires. A cette fin, il évoque une *intentionnalité des transformations juridiques*, une simple prétention ; *il n’y aurait aucune raison d’attribuer à ces droits et devoirs une existence indépendante : ils ne vaudraient que dans le monde déployé par l’énonciation au moment où elle s’effectue* (1980 : 293). Et, il développe le thème du jeu (théâtralisation du locuteur qui donne une image du soi) et de la monstration discursive : *il existerait assez de références à l’énonciation dans la langue pour comprendre que les locuteurs, dans le discours, fassent sans cesse allusion au fait même de leur parole, qu’ils se montrent, s’exhibent en train de parler, et enchaînent leurs énoncés [...] (in l’article « Énonciation » de l’Encyclopédie Universalis 1984).*

La thèse de la polyphonie est évidemment à mettre en relation avec les travaux du linguiste sur la présupposition, les actes illocutoires dont il développera, différemment de J. L. Austin et J. R. Searle, la valeur juridique et la théorie de l’argumentation dans la langue. L’exemple de son analyse de la négation comme dialogue condensé est à cet égard significatif : de *nombreux énoncés négatifs* seraient à comprendre *comme réfutations des énoncés affirmatifs correspondants, prêtés à un énonciateur fictif* ou à un locuteur antérieur. Notons également l’influence revendiquée de Ch. Bally,²⁹ de ses distinctions entre sujets modal, parlant et communicant (1986 in 1989 : 180). Également tripartites, les distinctions d’O. Ducrot sont les suivantes :

1. un sujet parlant, producteur effectif de l'énoncé, qui n'aurait pas sa place prévue dans la structure sémantique de l'énoncé ('je' ne renvoie pas à un sujet parlant mais au locuteur), c'est lui qui, d'après P. Larcher, serait chargé après Ducrot 1982 des actes illocutoires (in Vion 1998 : 219),
2. le locuteur intradiscursif (qui peut être absent) : scindé en *locuteur en tant que tel* responsable de l'énonciation (L) et *locuteur en tant qu'être du monde* (λ),
3. l'énonciateur, l'origine du point de vue exprimé par l'énonciation, qui sera multiplié autant que nécessaire dans l'énoncé.

Intra-discursif, le sujet d'O. Ducrot semble donc une pure construction logico-sémantique ; d'abord sujet juridique qui use de la parole comme *source de droits et de devoirs* — une prétention que *le destinataire* peut refuser (1980 : 293) —, il est ensuite support de points de vue. Sujet défini dans et par le discours et les propriétés argumentatives de la langue, ce sujet est souvent apparu trop réducteur à ses détracteurs, ignorant les contraintes interactives du discours. Fr. Armengaud souligne ainsi la conception ni relationnelle ni interactionnelle de l'énonciation d'O. Ducrot, la dissymétrie du traitement des sujets de la communication, et ce malgré l'introduction des figures des auditeurs, allocutaires et destinataires — ce qui l'opposerait à la conception dialogique et intersubjective de F. Jacques (in *DRLAV* 1985 : 75), comme à la co-énonciation d'A. Culioli et à ses jeux d'accommodation intersubjective, d'ajustements et de modulations de l'activité langagière. Par ailleurs, comme F. Jacques critique la conception *homunculaire*, D. Bertrand note que *l'unité* du sujet parlant *contestée est récupérée* ; chacun des sujets convoqués *restant une entité pleine et entière* (sous presse). Si l'absence de référence à un sujet réel semble permettre la multiplication des instances, il semble donc que le gain ne soit pas total. Surtout si l'on prend en compte la complexité du modèle déployé, une complexité notée par P. Larcher en ces termes : *Il semble que la théorie de la polyphonie ait été victime, y compris chez son auteur, de sa complexité*. Il n'en demeure pas moins que la thèse de la polyphonie apparaît simplifiée dans différentes approches.

Une autre tendance s'affirme dans les linguistiques de l'énonciation : plutôt qu'un sujet unifié et expressif ou logique et dédoublé, il s'agit d'affirmer la figure d'un sujet décentré ou clivé, soit celui de la psychanalyse freudienne dont les topiques ont réduit les prétentions à l'unité et au contrôle de soi et plus encore celui fondamentalement clivé de Lacan. Nous avons évoqué auparavant l'influence de la linguistique saussurienne sur le psychanalyste, il s'agit maintenant de profiter de la thèse lacanienne pour éclairer des faits linguistiques. Les références à ce sujet

clivé sont nombreuses : citons par exemple les écrits de J. Kristeva, ceux de Cl. Normand, de J. Cl. Milner ou de J. Authier-Revuz qui, influencée par le dialogisme de M. Bakhtine et la psychanalyse,³⁰ propose une étude des formes et de l'interprétation de la méta-énonciation ou modalité autonymique.

Cette linguiste formule précisément les termes de l'opposition entre :

1. la figure du sujet Un, maître de soi et de son dire, qui, source intentionnelle d'un sens qu'il exprimerait, occuperait une position extérieure au langage, gérerait et contrôlerait son discours et son énonciation en fonction de ses intentions communicationnelles (avec ses feed-back, ses stratégies interactives en miroir, calculs, ...), un sujet éventuellement agrémenté d'un inconscient, et
2. un sujet 'produit' par le langage et *structurellement clivé par son inconscient*, un *sujet qui, effet de langage, advient divisé, sur le mode d'une non-coïncidence à soi-même* (in Arrivé et Normand 2001 : 95 et 100 sq. et in Vion 1998 : 69 sq.).

L'auteur critique évidemment à multiples reprises les instances d'O. Ducrot : *le sujet, metteur en scène, si nombreux et sophistiqués que puissent être les rôles, voix, personnages dans lesquels il se représente démultiplié, demeurerait fondamentalement UN* (in Arrivé et Normand, 2001 : 101) — l'erreur du linguiste étant de croire à l'image que l'énonciateur ou le locuteur donne de lui comme unité et de sa maîtrise de l'énoncé. Il s'agit donc pour J. Authier-Revuz de suivre Lacan en opposant au « réel » du sujet clivé le sujet illusoire de tradition cartésienne, qui, produit imaginaire dans l'énoncé, donnerait l'illusion de gérer une hétérogénéité de surface du discours dans un mouvement de dénégation de l'hétérogénéité constitutive des énonciations. L'étude des marques patentes d'une méta-énonciation réflexive et opacifiante qui redouble le dire dévoilerait ainsi les indices d'un autre plan où se jouerait l'hétérogénéité énonciative réelle et méconnue — et multiple, puisque incluant la non-coïncidence interlocutive entre les co-énonciateurs, celle du discours à lui-même, celle entre les mots et les choses et enfin celle des mots à eux-mêmes.³¹ Effet de langage, le sujet 'psychanalysé' ne pouvait qu'être un lieu également divisé et marqué par l'hétérogène.

Si recours à la psychanalyse il y a, aussi bien à sa théorie du sujet imaginaire qu'à son postulat d'une « réalité latente » sous le discours, il s'agit cependant de maintenir une certaine autonomie du linguistique, et d'assurer ainsi *l'approche d'un fait linguistique reconnu comme excédant le linguistique proprement-dit* (in Vion 1998 : 69) — d'où les critiques de J. Authier-Revuz comme de Cl. Normand accusant l'hégémonie des approches communicationnelles *dont les catégories d'analyse de base appartiennent*

ment au champ psychosocial de l'interaction, la dérive d'un « tout du sens » de la communication et la régression pré-saussurienne (in Arrivé et Normand 2001 : 98, 100). Même si une évolution est incontestable, la recherche vise toujours les lieux de l'inscription 'du sujet' dans le langage et, avec la référence à la psychanalyse, la description d'un fonctionnement psychique général ou universel. Cependant, l'affirmation d'une hétérogénéité constitutive de l'interlocution ne va pas sans un certain oubli de l'échange discursif. L'intérêt des travaux maintes fois cités d'A. Culioli et de Fr. Jacques sera de combler ce manque en posant des co-énonciateurs ou des instances énonciatives ni empiriques ni psychologiques mais suscitées par et dans le discours.

Les interactions verbales : de la réalité sociale à la complexité des interactants

C. Fuchs évoquait, en 1979, les limites d'une théorie de l'énonciation bloquée par un principe d'abstraction, et le traitement des sujets comme de pures fonctions à l'intérieur du schéma de la communication, dépourvu de ce qui fait la richesse du vécu individuel ou de la diversité des déterminations (par exemple sociale) constitutives des êtres réels (1979 : 162).

Dans les approches interactives se trouve la même revendication de « réel » — une réalité différente de celle psychique de J. Authier-Revuz —, que l'on songe au texte de J. L. Chiss et C. Puech sur l'interaction linguistique en tant que *manière globale de se représenter l'activité langagière comme manifestation concrète, « réelle », observable, des individus et des groupes dans l'espace complexe et infiniment variable de leurs relations*³² ou au raffinement des transcriptions et analyses conversationnelles. Le sujet dont il s'agit alors est social, interagissant et contraint à la fois par *des normes partiellement floues et interprétables* car diversement appropriées par les sujets, *des normes déplacées par le sujet qui se trouve en même temps contraints de les satisfaire*, ainsi que le présente R. Vion soucieux de présenter un système dynamique (1992 : 74–75). L'interdisciplinarité est évidemment de rigueur pour rendre compte de la diversité et complexité des processus communicationnels visés. Ainsi, les acquis de l'énonciation sont assimilés voire développés, que l'on considère l'adhésion à la thèse de la polyphonie, les distinctions entre locuteurs — énonciateurs ou les références à la co-énonciation d'A. Culioli et plus encore au dialogisme de M. Bakhtine dont on sait le rôle accordé à la sociabilité pour la constitution du langage et du soi. Les autres références vont à l'ethnographie de la communication de D. Hymes, à la psychosociologie

de l'École de Chicago et de G. H. Mead avec en particulier la notion de rôles sociaux, à l'approche systémique et logique de la communication de G. Bateson et de l'École de psycho-pathologistes de Palo Alto (avec la notion de 'double bind') ou encore à la thèse de la figuration d'E. Goffman (développée par P. Brown et S. Levinson et exploitée en particulier dans les analyses du compliment et de l'excuse de C. Kerbrat-Orecchioni 1994).

De nouveaux concepts descriptifs sont ainsi intégrés dans l'analyse des discours ou plus exactement de la communication multicanale, verbale et non-verbale. Qu'en est-il alors de ce sujet 'réaliste' posé mais aussi décrit donc construit par les concepts de rôles sociaux, places ou faces ? Notons tout d'abord que le terme de sujet parlant n'est pas le plus usité, il s'agit plutôt d'interlocuteurs, de participants ou d'interactants, c'est-à-dire d'un corrélat d'au moins deux sujets physiquement distincts — niveau dialogal — ou d'énonciateurs différenciés au sein d'une production monologuée — niveau dialogique. De cette intersubjectivité du dialogue, les analyses conversationnelles viseront la relation ou les pôles locuteurs.

Mettant ainsi tour à tour l'accent sur l'interaction ou sur le sujet interactif, C. Kerbrat-Orecchioni propose une étude de la relation interpersonnelle sous les trois dimensions :

1. horizontale de distance *vs* familiarité — apparente dans le système proxémique ou les formules d'adresse —,
2. verticale de domination ou de systèmes de place — rapport de places déterminé et négociable dans la dialectique relationnelle —, ou
3. du consensuel *vs* conflictuel (1992).

Des locuteurs présentés comme des *sujets discoureurs* intra- et extra-textuels en 1980 (cf. *supra*), elle retient en 1990 comme pertinents les traits les plus divers : les caractéristiques biologiques, physiques et psychologiques,³³ le statut social en tant qu'il est assumé, les compétences encyclopédiques (1990 : 80, 106–107), et ce pour dessiner un système interactif tout à fait dynamique voire dialectique, où les places et compétences sont adaptables et modifiables, diverses d'une communauté à l'autre et à l'intérieur d'une même communauté — d'où l'étude des *variations culturelles* (quantifiables) et (des) *universaux dans les systèmes conversationnels* entrepris par la linguiste avec classification du matériel sémiotique en jeu et étude de la structure syntagmatique contrainte ou libre de l'échange (1994). Le sujet étant affirmé en tant qu'être, la linguiste insiste ainsi sur sa variété et sur ses variations. Réagissant en 1991³⁴ contre *l'atomisation excessive, voire une pulvérisation totale* du sujet après une conception monolithique, elle évoque *des processus d'homogénéisation re-*

lative et de différenciation accrue au cours du déroulement du dialogue (1991 : 123–125). L’homogénéisation serait la voie ‘normale’ du devenir dialogal des co-locuteurs — cf. les phénomènes de synchronisation interactionnelle, de coordination et d’harmonisation des conversations. Les termes de participants, de co-locuteurs ou de *communauté énonciative partielle* mettent évidemment en valeur ce *tropisme consensuel* logiquement nécessaire, mais dont l’auteur relativise cependant la portée (on songe alors aux critiques adressées contre la logique rationnelle des maximes conversationnelles de H. P. Grice présupposant un sujet unifié et raisonnable ou contre la vision optimiste d’E. Goffman posant un sujet désireux de préserver la face d’autrui). Quant à la différenciation, la linguiste évoque *l’éclatement du sujet* du niveau dialogique ; d’où l’étude des contradictions internes au discours d’un locuteur et imputables aux exigences de la relation (mimétique) à autrui (1991 : 125 sq.).

Les processus transformationnels visés ici présupposent un sujet culturel Un, pré-défini et variable, un *ipse* en devenir donc gérant son rapport à l’altérité, un sujet potentiellement dédoublé, traversés de tensions normatives divergentes, de dilemmes conversationnels stratégiquement gérables. Mais, l’accent mis sur les rôles sociaux, les faces positive et négative (image de soi et territoire intime) a également tendance à diluer l’unité subjective — un moi gestionnaire de rôles — en faveur de la fragmentation identitaire d’un soi présentant et assumant des rôles variables et adaptés à une interaction en devenir. Nous retrouverions là ce qu’Ogien 1989, cité par D. Véronique, dit du sujet goffmanien oscillant *entre une position essentialiste de l’unité du sujet et une vision de l’interaction où ce dernier se dissoudrait dans ses multiples manifestations sans espoir d’unité* (in Vion 1998 : 97).

Avec R. Vion, l’analyse est plus fondamentalement interactive et positionnelle. Le psychologique est refusé en faveur du modèle proposé entre autres par M. Bakhtine d’une conscience comme *intériorisation de discours « externes »* (1998 : 193). Le sujet semble ainsi comme retourné vers l’extérieur interactif qui le définit et qu’il définit à son tour. Ainsi, si mention il y a des statuts du sujet, ils sont vite lus, en référence à Linton 1977, en terme de positions, puis de rapport de places, avec une citation de Flahault 1978 : *Chacun accède à son identité à partir et à l’intérieur d’un système de places qui le dépasse [...]*, et les rôles sont interprétés en termes d’action conjointe, d’(auto)adaptation (1992 : 79–83).

C’est donc une typologie des places, rôles sociaux ou *activités co-construites par les sujets*, que développe R. Vion tout en insistant sur le caractère dynamique et imprévisible de l’interaction. Séparant les relations sociales et interpersonnelles des relations interlocutives (2001 : 210),³⁵ il distingue pour les premières :

1. des places « institutionnelles », définitoires du cadre interactif, c'est-à-dire de la situation,
2. des places « modulaires » autorisant les sujets à développer localement d'autres types interactifs que celui sur lequel se définit la situation, et
3. des places subjectives par lesquelles les sujets co-construisent des images d'eux-mêmes

et pour les relations interlocutives :

1. des places discursives, pour l'accomplissement des tâches cognitivo-discursives, et
2. des places énonciatives instables pour les modes de présence et d'implication des sujets — soient des types de stratégies ou mises en scène énonciatives comme l'unicité énonciative, la plurivocité énonciative ou l'effacement énonciatif des énoncés impersonnels (distingués selon qu'ils sont sans voix ou saturés de voix)³⁶ (2001 : 215 sq.).

Soit un système de cinq positions inter-relées que les sujets doivent gérer simultanément.

Vidé des traits particuliers ou psychologiques retenus par C. Kerbrat-Orecchioni, *le sujet social* dessiné ici semble donc pris dans le jeu de l'interaction et de la polyphonie. Et il s'oppose en cela à la figure classique de *l'acteur autonome* critiqué en 1998 par R. Vion, un sujet autonome dit aussi psychologique au sens de monade expressive, conscient et maître de ses contenus et de ses actes, centre du système énonciatif. Au contraire *co-auteur, hétérogène et polyphonique*, la figure du sujet social interactif, positionnel et dynamique de R. Vion doit assumer sa complexité : *le sujet ne se définit pas par sa singularité ou une quelconque substance qui lui serait propre, mais implique l'ordre discursif, celui de l'interaction et celui d'un social plus globalisant [...] les sujets sont complexes en ce sens qu'ils sont à la fois libres et contraints, soumis à une dynamique à laquelle ils participent, conscients et inconscients. Ils relèvent donc d'une logique de la complexité par laquelle les éléments contradictoires ou paradoxaux sont également nécessaires pour en rendre compte* (1998 : 201).

Des instances sémiotiques énonciatives et corporelles

Avec la sémiotique, l'objet et la perspective changent. Il ne s'agit plus de traiter du discours communicationnel et du sujet parlant — le discours y est *procès sémiotique* ou ce qui est *mis en place par l'énonciation* (Greimas et Courtés 1979 : 102 sq.). La sémiotique propose une théorie générale de la signification, et ses objets sont les ensembles signifiants³⁷ dont les plus

vastes seraient les langues et le monde naturel (Greimas et Courtés 1979 : 219), soit en d'autres termes ce qui serait potentiellement objet de sens, donc le linguistique, mais aussi le perceptible ou le sensible³⁸ en tant qu'il est sémiotisé ou sémiotisable, pour une instance en devenir présupposée et/ou construite : le sujet de la sémiose ou sujet sémiotique.

Les traditions convoquées le plus couramment sont celles de la linguistique, de Saussure à Hjelmslev, mais les références sont aussi nommément celles de W. Propp (en grammaire narrative), d'E. Benveniste, de M. Bakhtine ou d'O. Ducrot (pour l'énonciation), ... La socio-sémiotique convoque les travaux des anthropologues ou ethnosociologues, comme Cl. Lévi-Strauss, G. Calame-Griaule, ...³⁹ Les relations de la sémiotique et de la psychanalyse sont plus complexes, ainsi que l'expose D. Ablali⁴⁰ qui remarque, à la suite de M. Arrivé, l'intérêt précurseur en linguistique d'A. J. Greimas pour Freud (*Sémantique Structurale* 1966), pour les 'Traumdeutung' considérés comme un *travail remarquable d'analyse sémiotique avant la lettre*, et ce avec la déclaration d'un *anti-psychologisme hérité de Saussure* (Greimas et Courtés 1979 : 302). Les divergences et convergences relevées, D. Ablali remarque à juste titre le regain d'intérêt pour la psychanalyse suscité par les études des passions, de l'affectivité et du sentir à partir des années quatre-vingts — cf. l'influence implicite ou explicite du modèle mécaniste freudien pour les tensions passionnelles ou L. Panier qui convoque Lacan. Mais, c'est surtout la philosophie et en particulier la phénoménologie (citée également dans *Sémantique Structurale* 1966) qui est évoquée, celle d'E. Husserl ou de Merleau-Ponty pour traiter du perceptible et du sensible.

Le sujet de la sémiotique en est-il pour autant une monade, comme le serait celui d'E. Husserl critiqué par E. Lévinas ? En fait, c'est le point de vue interdéfinitionnel et dynamique qui est retenu, et ce en accord avec le principe saussurien et sémiotique du primat épistémologique de la relation sur les termes. Et, la définition du sujet participe de ce principe. Il n'y a pas de sujet sans une relation à un objet ou à un autre, destinataire ou anti-sujet, ou, au niveau de la fonction sémiotique, de sujet sémiotique sans sens, ainsi que le présente E. Landowski dans une étude de l'énonciation (1983). Précisant le postulat sémiotique suivant lequel *la signification n'est pas « dans les choses » mais résulte de leur mise en forme (qui ne peut être effectuée que du point de vue d'un observateur compétent), [...] d'un acte sémiotique générateur*, le sémioticien propose une double définition de l'énonciation comme *l'acte par lequel le sujet fait être le sens*, tandis que *corrélativement, l'énoncé réalisé et manifesté apparaîtra, dans la même perspective, comme l'objet dont le sens fait être le sujet* (1983 : 74). Il serait ainsi un sujet - effet de sens *présupposé ou aboutissement du discours réalisé* — une option résultative ou présupposante dont l'impact mérite-

rait un examen approfondi (cf. les études de L. Panier, D. Bertrand ou J. Geninasca, J. Cl. Coquet qui, insistant tous sur l'émergence du sujet sémiotique avec l'actualisation de ses compétences potentielles, évoquent ainsi un sujet plus ou moins pré-déterminé et limité par les structures langagières en jeu⁴¹).

Sémiotique, le sujet est dans tous les cas non empirique ;⁴² les termes de simulacre, de formes de vie indiquent son caractère construit et aussi les réserves d'A. J. Greimas vis-à-vis de l'ontologie sur laquelle, dit-il, la sémiotique ne saurait prendre position. Sujet de sens, d'un *faire-être du sens* suivant l'expression d'E. Landowski, il est d'abord — comme celui de l'énoncé — défini par les outils de la grammaire narrative en tant que pôle de la relation syntaxique, support modal fonctionnel et thématique, doté d'une compétence convoquée et/ou construite par l'énoncé qu'il prend en charge. En 1993,⁴³ D. Bertrand le présentera comme l'effet de ses convocations — sélection et actualisation des valeurs dans la mise en place d'un *tissu discursif* —, soit comme un sujet qui, fugace car toujours en construction, se singulariserait ou s'estomperait en manifestant son initiative et sa responsabilité dans la construction plus ou moins stéréotypée du discours ; d'où les qualificatifs de personnel, impersonnel à côté de l'interpersonnel de l'énonciation.

Cependant, dès 1983 A. J. Greimas évoque la présence de *sujets anthropomorphes* incontestable sous la détermination de l'axiologie et de la relation aux objets « désirables » (1983 : 9–10), et les difficultés posées par le refus de l'ontologie et plus encore de la psychologie : *Ce parti pris pleinement justifié à ses débuts, alors qu'il fallait poser d'abord les actants pleinement définis comme de simples « agissants », nettoyés de la gangue séculaire de déterminations psychologisantes accumulée autour des « caractères » et des « tempéraments », ne s'impose plus aujourd'hui : au contraire, l'absence d'instruments d'analyse, lorsqu'il s'agit d'aborder des sentiments et des passions « de papier », rencontré dans le discours, apparaît comme une limitation méthodologique arbitraire* (1983 : 15). Le sujet sémiotique n'en demeure pas moins un effet sémiotique, mais abordable dans sa dimension cognitive comme dans sa dimension passionnelle, perceptive et sensible. Dans *Sémiotique des passions — Des états de choses aux états d'âme* d'A. J. Greimas et J. Fontanille (1991), il s'agit d'intégrer dans la description de l'instance subjective les fluctuations passionnelles, d'insister sur l'instabilité actantielle et modale, sur les modes d'existence du sujet sémiotique — des modulations de présence ou d'être reprises par la sémiotique tensive de Cl. Zilberberg et J. Fontanille proposant par exemple un modèle interactif des relations de visée et de saisie du sujet face à des mondes perçus pour définir les figures *de sujets contracté, distendu, détaché et mobilisé* (1998 : 104 sq.).

Le modèle logique et rationnel du sujet sémiotique en quête de cohérence se trouve ainsi complété par une prise en compte d'un sensible autrement fluctuant : un sensible défini en termes de dynamiques, de pro- tensivité mais aussi introduit figurativement dans le discours de la sémiotique par la valorisation accordée à la proprioceptivité et au corps (voire à la 'chair merleau-pontienne') comme médiateur ou pré-condition sémiotique de la relation du sujet au monde. L'influence de la phénomé- nologie est évidente chez nombre d'auteurs,⁴⁴ parmi lesquels H. Parret mais aussi J. Cl. Coquet qui présente tôt une sémiotique subjectale ori- ginale.⁴⁵ Critiquant la réduction des figures du sujet — celle par exemple d'E. Benveniste à un sujet grammatical, logique, référentiel — et la con- fusion entre instance et personne, le sémioticien propose de distinguer *quatre instances énonçantes* détachées de *l'effet d'oralité et de rationalité* « inhérent » à la notion de sujets d'énonciation (1997 : 35, 113), soient :

1. le sujet en tant qu'énonciateur, instance capable de jugement ou opé- rateur d'assertion,
2. le non-sujet : agent incapable de jugement ou instance corporelle de base insérée dans le monde et caractéristique du 'je peux' et de la prédication (1997 : 248),

et, distincts de ce couple du prime actant, les tiers actants qui privent le sujet de son statut d'autonomie :

3. le tiers actant immanent comme force interne figurativisée par la pulsion ou la Nature, et
4. la 'voix' d'un tiers actant transcendant figurativisé par le destin ou la prédestination.

Nourri de références grammaticales et philosophiques, ce modèle ori- ginal présenté par J. Cl. Coquet témoigne de la nécessité éprouvée en gé- néral par la sémiotique d'élargir sa conception de l'instance subjective pour rendre compte des opérations discursives, des modalités d'élabora- tion du sens et de l'appréhension, ou d'effets plus spécifiques comme le rythme.⁴⁶

Soulignons enfin, comme nous l'avons fait auparavant, les valeurs du terme pris parfois comme 'synonyme' de sujet : celui d'instance qualifié de subjective ou subjectale en fonction du degré de spécification pris en compte. Abstrait, il permet d'envisager un sujet collectif, individuel, une dynamique de champs de présence interpersonnel ou personnel, disjoint ou diffus, . . . , donc de prendre en charge les différentes figurations d'une instance subjectale en co-variation avec le monde qu'elle construit et qui la construit. Insistant sur la valeur positionnelle de l'instance de discours, J. Fontanille souligne la possibilité voire la nécessité de la concevoir en

dehors des effets de personne et de sujet ; l'identification de l'instance du discours étant *ravalée au rang d'exercice d'école finalement peu pertinent du point de vue de la signification du discours ou de la compréhension des actes en cours* — un point de vue différent de celui attentif à la continuité et cohésion actorielle où l'identification est évidemment pertinente (1998 : 265–267).

Ajoutons qu'A. J. Greimas tenait l'instance pour *un concept assez flou pour imaginer des conditions d'apparition du sujet grâce au discours qu'il tient*.⁴⁷ Support de compétences et de performance, champ de présence émergeant et dynamisé dans une relation à quelqu'un ou quelque chose, le sujet sémioticien apparaît 'par définition' comme une abstraction — il est qualifié de sémioticien — qui gagne en pouvoir de généralisation ce qu'il perd en spécificité — ce qui est parfaitement logique. Mais il est aussi dans le champ de la théorie une instance qui suit les évolutions, les divergences et extensions de la sémiotique et de ses objets.

Conclusion

Ce parcours des théories du sujet dans les différentes approches retenues révèle les tensions annoncées d'emblée entre une tendance à l'abstraction et une autre marquée par une plus grande adhésion au 'réel' — un réel évidemment traité et différemment traité, le positivisme naïf n'ayant plus aucune légitimité scientifique. Néanmoins, il appert également, et c'est en cela que le terme de tendance est approprié, que les approches les plus abstraites sont amenées à assumer le caractère anthropomorphique du foyer énonciatif pour rendre compte au mieux des objets considérés et que les tenants des options plus réalistes en proposent une généralisation grâce aux concepts offerts par la sociologie ou la psychanalyse. Il ne s'agit certes pas de niveler ainsi les différences, mais d'indiquer les tensions inhérentes à ces théories du sujet : celle exemplaire de la sémiotique adepte de l'économie définitionnelle et des processus de signification qui adapte à son propos les composantes de la perception et du sensible que ses nouveaux objets d'étude l'ont amenée à prendre en compte ; celle assumant la complexité de l'observable de la communication qui en propose une classification et syntagmatisation mais qui privilégie la topologie et la figuration symboliques — et bizarrement, chacune est amenée à proposer une définition topologique du sujet.

Des sujets, nous avons vu également des modes de construction par unification - du sujet — pluralité d'expériences unifiées par la subjectivité linguistique d'E. Benveniste —, par pluralisation — du sujet metteur en scène divisé d'O. Ducrot — ou plus encore par complexification : soit

dans l'approche énonciative de J. Authier-Revuz par l'exfoliation d'une double dimension véridictoire du sujet clivé et imaginaire du sujet unifié, soit dans les approches interactionnistes par la définition d'une identité mobile se forgeant dans et à partir de la relation langagière et sociale à l'autre qu'elle situe, soit dans l'approche sémiotique par la description d'une position énonciative ou prédicative par rapport à l'autre inter-définitionnel de la relation sémiotique. La complexité semble donc actuellement avantagée dans le traitement de la figure subjective — et parallèlement les approches des sciences du langage semblent privilégier l'intégration de nouveaux objets langagiers, communicationnels ou sémiotiques plutôt que leur mise à l'écart.

Il nous semble enfin nécessaire de souligner l'extraction des sujets linguistiques des schémas traditionnels de la communication — des modèles mécanistes révisés à multiples reprises par exemple par R. Jakobson, C. Kerbrat-Orecchioni, Fr. Rastier, ... Il est inutile de considérer les motifs de ces révisions successives — motifs connus de tous —, mais il nous semble plus opportun de noter que le sujet majoritairement considéré par les approches et les auteurs convoqués ici est celui du pôle émetteur, le sujet parlant, l'énonciateur — notre introduction le laissait entendre — et que la distinction entre les pôles émetteur et récepteur perd de sa pertinence. En fait, à part quelques distinctions ou précisions — celles de L. Panier par exemple —, destinataire et destinataire sont peu différenciés. Les théories interactives en mettant l'accent sur le consensus logiquement présupposé par la communication réduisent la distinction, la sémiotique l'oublie le plus souvent parce que son sujet est défini comme énonciateur et générateur d'une signification qu'il prend nécessairement en charge, et les théories énonciatives valorisent la co-énonciation, l'élaboration conjointe du discours, de la signification et de la référence. Relever ce nivellement ou ce déséquilibre des pôles traditionnels de la communication n'indique pas qu'il faudrait y revenir mais plutôt qu'il faudrait interroger les motifs et les conséquences de cette tendance dans les sciences du langage.

Notes

1. J. Donato (communication Le sujet du discours à l'U.M.R. 6057 d'Aix-en-Provence le 9-01-03), Cl. Normand (in Arrivé et Normand éd. 2001 : 21), E. M. Lipiansky (Théories de la communication et conceptions du sujet in Vion et Véronique éd., 1995, p. 187-198) expriment en fait le même regret : l'absence d'un sujet psychologique et conscient pour J. Donato, celui lacanien pour Cl. Normand, qui en 1985 présentait le numéro de *Langages* qu'elle dirigeait par le titre « Le retour du sujet », ou encore celui communicant, clivé, rationnel et affectif dressé par E. M. Lipiansky — et ce, malgré les études des linguistes-psychanalystes J. Cl. Milner *L'amour de la langue*, Seuil, 1978,

- L. Danon-Boileau *Le sujet d'énonciation, psychanalyse et linguistique*, Ophrys, 1987, J. Kristeva *Σημειωτική*, Seuil, 1969, ...
2. Page 9 de « Les épistémologies de la linguistique » in *Langages* 24, 1971, p. 4–13.
 3. De manière symétrique, la linguistique a influencé les autres sciences ; mais ce statut de science pilote semble maintenant révolu, malgré une influence parfois assumée dans l'interprétation psychanalytique (cf. L. Danon-Boileau, *Op. Cit.*, 1987, alors que J. Kristeva, en accord avec Lacan, pose une divergence fondamentale entre les objets de la psychanalyse et de la linguistique). La reprise ne va pas sans déformation, ainsi que l'indique l'exemple emblématique de la ré-interprétation des termes saussuriens par Lacan (cf. M. Arrivé, « Signifiant saussurien et signifiant lacanien » in *Langages* 77, 1985, p. 105–117).
 4. Par exemple, traitant de rhétorique conversationnelle, Cl. Olivier présente comme points d'appui de sa démarche interprétative et descriptive : *notre sentiment linguistique, un certain nombre de tests d'acceptabilité [...] un certain nombre d'observations directes, un certain nombre de préalables découlant de notre croyance en l'existence d'une logique (au sens non trivial du terme) relationnelle et d'une continuité conversationnelle* (souligné par l'auteur : in *Sémantique et rhétorique*, M. Ballabriga éd., 1998, p. 358, EUS, Toulouse).
 5. Page 121 de *Du sujet en linguistique* in *Langages* 24, 1971, p. 107–126, où Kristeva propose une topologie de sujets chez F. de Saussure et N. Chomsky — peut-être par goût du paradoxe, puisque ces linguistes sont généralement présentés comme ayant banni le sujet (en fait, psychologique, social, communicant) de leur linguistique de la langue ou structuraliste.
 6. In *Du sujet en linguistique Op. Cit.* 1971, p. 114.
 7. *Ce sujet psychologique* synonyme de locuteur cité par O. Ducrot et J. M. Schaeffer, également évoqué par O. Ducrot et T. Todorov (1972 : 345–346) comme formule des linguistes du début du XX^e s. (illustré avec l'exemple suivant : *en disant « Pierre est venu », on peut avoir l'intention de donner des informations non pas sur Pierre, mais sur les personnes qui sont venues, ou, plus généralement, sur ce qui s'est passé*), est évidemment différent du sujet de la psychologie visé par Cl. Normand, J. Authier-Revuz, ... La détermination du thème de l'énoncé est pour O. Ducrot et J. M. Schaeffer (1995 : 452) assurée par la question à laquelle répond l'énoncé.
 8. Sur le locuteur idéal chomskien étranger au sujet parlant, cf. entre autres Cl. Normand in *LINX* (1985 : 17–18) dans la première partie de « Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue ? » co-écrit avec D. Maldidier. L'auteur y souligne la non-participation de ce sujet au schéma classique de la communication, la neutralisation de la distinction émission et compréhension du message, ainsi que l'exclusion de toute approche historique et/ou psychosociologique — et de toute *considération de volonté, d'intention, de relations inter-subjectives, des institutions...* *Fiction théorique* dans le système formel de la langue, non concerné par l'échange de messages mais par l'organisation du code, il serait celui qui dispose de ce code, en vertu d'une nécessité logique, et qui à ce titre juge de l'organisation grammaticale de tout message.
 9. C. Fuchs (1981 : 39–40), se référant aux travaux de G. Nuchelmans dans *Theories of the proposition* (Amsterdam, North Holland Publishing Company, 1973, p. 97 sq.), note que les Stoïciens et Aristotéliens distinguaient différents types de « lekta » : Ammonius relève l'assertion, l'adresse, la prière-souhait, la question et l'ordre, ramenés à deux types de fonctionnements : *le fonctionnement « cognitif » (l'assertion, qui permet de transmettre une information vraie ou fausse), et le fonctionnement « appellatif » (tous les autres types, où un locuteur s'adresse à un récepteur, qui lui semble en mesure de le satisfaire)*. Cette tradition apparaîtrait au Moyen-Âge avec Boèce et Varron.

10. Pour l'histoire de la rhétorique, cf. *Communications* n°16 de 1970, en particulier l'article de référence de R. Barthes, et dans *Encyclopédia Universalis* l'article « Rhétorique » de F. Douay-Soublin et sa définition comme *l'art de dire quelque chose à quelqu'un, l'art d'agir par la parole sur les opinions, les émotions, les décisions, du moins dans la limite des institutions et des normes qui, dans une société donnée, règlent l'influence mutuelle des sujets parlants*. Cf. également C. Fuchs 1981 pour une analyse de la rhétorique comme *ancêtre de l'énonciation*.
11. Cf. l'ouvrage collectif de R. Amossy en 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos* (Lausanne, Delachaux et Niestlé) qui présente une synthèse de la question depuis l'antiquité.
12. Comme E. Durkheim étudie *les faits sociaux*, Saussure écrit dans le *CLG : pour bien comprendre ce rôle* (celui de l'association et de la coordination dans l'organisation de la langue), *il faut sortir de l'acte individuel, qui n'est que l'embryon du langage, et aborder le fait social*. (p. 29)
13. Pour une étude en parallèle des travaux d'A. Sechehaye et de Ch. Bally, cf. A. Meunier in *DRLAV* 30, 1984, p. 144–155. Les articles consacrés à Ch. Bally sont nombreux, citons ceux, in *Langages* 77, 1985, de J. L. Chiss p. 85–94, de J. Médina p. 95–104, et le texte d'O. Ducrot *Enonciation et polyphonie chez Charles Bally* (texte de 1986 repris in 1989 : 165–191).
14. Cf. le dictionnaire d'O. Ducrot et T. Todorov où l'opposition langue-parole est déployée à partir des couples code-utilisation, passivité-activité et social-individuel avant un examen des divergences avec les couples phonétique-phonologie, compétence-performance, schéma-usage, sens-effet de sens de N. S. Troubetzkoy, N. Chomsky, L. Hjelmslev et G. Guillaume (1972 : 155–161). Pour une critique des lectures de Saussure, cf. Cl. Normand, *Saussure*, Les belles Lettres, 2000 : 117–126 *Langue/parole : une distinction « qui reste trouble »*.
15. Pour la praxématique, cf. C. Détrié, P. Siblot et B. Verine B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours - une approche praxématique* (Paris, H. Champion) ou *De l'actualisation* J. M. Barbéris, J. Bres et P. Siblot éd.s. (CNRS éditions, 1998) où les éditeurs, traitant de la fécondité du concept d'actualisation, écrivent : *Ainsi distinguera-t-on deux types d'opérations : de virtualisation du discours en vue de construire (de) la langue ; d'actualisation de la langue en vue de produire du discours* (1998 : 22). En sémiotique, cf. *Tension et signification* de J. Fontanille et Cl. Zilberberg (1998 : 127–150) où les auteurs proposent une analyse de *la régulation de la valeur d'usage des formes*.
16. Après avoir noté le renversement objectif opéré par Saussure attentif au savoir de la langue dont le locuteur aurait l'expérience et non au savoir des savants sur la langue (*Op. Cit.* 2000 : 39), Cl. Normand écrit : *Anticipant Freud, comme on l'a dit, et repris à sa manière par Lacan, il a attiré l'attention, presque malgré lui — car il ne cherchait que la rationalité — sur l'activité étrange de l'être parlant, à la fois conscient et inconscient des opérations qu'il déploie, pris dans une langue qui n'existe que par ce qu'il en fait avec d'autres et qui lui impose comme de l'extérieur ce qu'il croit choisir de dire*. (*Op. Cit.* 2000 : 159)
17. Cf. de M. Arrivé *Linguistique et psychanalyse* (Méridiens-Klincksieck, 1986), de M. Arrivé et Cl. Normand éd., *les Actes du colloque de Cerisy : Linguistique et psychanalyse* (2001) et in *Langages* 77, 1985, p. 117–124 *Les contours théoriques d'une rencontre : Lacan-Saussure d'A. Radzinski, ...*
18. Pour une présentation des parcours onomasiologique et sémasiologique de B. Pottier, cf. M. Renoue *La théorie française du signe après Saussure* p. 1–69 in *Pour connaître la science des signes*, D. Roventa-Frumusani et R. Gaudreault éd.s., Fundatiei Meridian, Craiova, 2001.

19. Il est maintenant habituel de relativiser le rôle inaugural joué par E. Benveniste dans l'étude de l'énonciation. Cf., outre les références faites par C. Fuchs à la tradition grammaticale (Appollonius Dyscole) pour l'étude de la spécificité de certains termes ne prenant de *valeur déterminée qu'à travers l'actualisation momentanée que leur confère la production de l'énoncé où ils apparaissent* (1981 : 38), les renvois d'A. Joly et D. Roullaud aux études de G. Guillaume sur l'article, le pronom, les formes verbales et les auxiliaires (1981 : 110) et le nynegocentrisme de J. Damourette et E. Pichon cité auparavant.
20. Retenant les motifs de la dichotomie posée par E. Benveniste entre le sémiotique — la reconnaissance propre au signe linguistique, délimité et oppositif — et le sémantique — la compréhension propre au discours (1969 in 1974 : 63–65) —, Cl. Chabrol oppose à la sémiotique de l'énonciation celle d'une sémantique de l'énonciation entrevue où s'articuleraient : 1. la scène présupposée de l'interaction psychosociale intersubjective et intrasubjective mettant en rapport deux sujets sociaux empiriques ou les instances d'un sujet psychiquement divisé, 2. la scène de l'interlocution qui lie deux sujets parlants et 3. celle de l'énonciation intradiscursive déployée par chaque sujet en direction de l'autre. (p. 238 « Énonciation, interlocution, interaction », in Arrivé et Coquet 1987 : 227–246)
21. Ainsi, Cl. Normand voit le sujet benvenistien comme un *sujet imaginnaire*, unifié par la langue, *conscient, doté de l'intention de communiquer et d'influencer son interlocuteur* ou, en référence à J. Cl. Milner, comme faisant *irruption avec son affect et son désir dans le système : l'hétérogène dans l'homogène* (in LINX 1985 : 25–28). Ch. Puech le considère essentiellement comme effet de langage, *le statut véritablement transcendantal conféré au langage étant gagné à la fois contre la psychologie et la phénoménologie* (in *Langages* 77 1985 : 23) quand J. Cl. Coquet parle, à juste titre, d'une « phénoménologie du sujet parlant » (1997 : 73–79). P. Cassat évoque sous la première personne *la présence patente du sujet en personne, présence illimitée, immédiate, totale, souveraine* mais un sujet muni d'une *souveraineté limitée, un sujet privé de subjectivité, d'une puissance sourde capable de déplacer les formes et d'abord la sienne, donc de s'inventer comme force mobile et aventureuse* (in *Langages* 77 : 47–48).
22. Pour une critique du point de vue réducteur d'E. Benveniste écartant des performatifs les impératifs et les interrogatifs en faveur des énoncés comportant l'emploi d'un pronom et d'un temps sui-référentiels (avec les expressions elliptiques : « la séance est ouverte » ou les énoncés constituant la glose de l'énonciation comme 'par la présente'), cf. O. Ducrot, préface des *Actes de langage* de J. R. Searle, Paris, Hermann, 1972, p. 17 sq.
23. Déployé par J. Cl. Coquet, l'aphorisme benvenistien montre sa bivalence linguistique et logique : *est ego qui dit ego (c'est l'acte linguistique) et qui se dit (ou que l'on dit) ego (c'est l'acte logico-sémantique). Le rapport entre les deux propositions constitue la prédication, à savoir un usage linguistique et l'assomption de cet usage par un sujet énonçant* (in *Le discours et son sujet*, Klincksieck, 1989 : 15).
24. Pour une étude de la distinction entre les opérations manifestement conjointes par E. Benveniste de l'énonciation — le parler — et de l'assomption, cf. J. Cl. Coquet in « Réalité et principe d'immanence », 31–32, in *Langages* 103, 1991.
25. Qu'en est-il de la relation entre langage et pensée ? Des langues et non plus du langage, E. Benveniste nous dit, de manière plus restrictive qu'Humboldt ou que Whorf-Sapir, *qu'elles ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel* — d'où les difficultés de traduction posées par des sémiotisations différentes -, mais que l'idée que les phrases du discours expriment est autre chose que le sens des mots qui la composent. Entre systèmes sémiotique et sémantique, constructions du réel et *inténué*, le renversement de perspective permet à E. Benveniste de concilier la thèse de *l'indépendance re-*

lative de la pensée et en même temps de son modelage étroit dans la structure linguistique, pour déclarer la situation transcendante de l'esprit vis-à-vis de la langue (1966 in 1974 : 224 sq.).

26. Cf. l'analyse de la conception traditionnelle : *parler consiste à exprimer ce qu'on veut dire*, de F. Jacques : *L'ego sujet de l'énonciation serait censé 1°) dire ce qui est dit (principe d'hégémonie sémantique), 2°) être tel que ce qui est dit serait une fonction assignable de ce que ego veut dire (principe d'expressivité), 3°) savoir tout ce qu'il dit. Et dès lors il dirait aussi ce qu'il veut dire (principe de transparence énonciative)* (1983 : 53).
27. Lorsqu'il évoque les langues, et non plus la généralité du langage, E. Benveniste écrit qu'*une langue sans personne ne se conçoit pas*. Il poursuit : *Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces « pronoms » soient omis ; c'est le cas dans la plupart des sociétés d'Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l'emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d'individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées ; c'est l'existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe* (1958 in 1966 : 261). Notant le caractère spécieux de la démonstration du linguiste, J. Fontanille souligne que *ce système ruine la conception de l'allocution proposée par E. Benveniste* : où serait la transcendance du « je », si l'instance du discours situe d'abord l'autre puis se situe par rapport à lui ? (1998 : 262). Ajoutons que la thèse de l'ego-centrisme rencontre ici un argument qui peut lui être fatal.
28. Il est courant d'évoquer le caractère flou du terme de « subjectivité », peut-être moins les problèmes de détermination qu'il entraîne ; certaines formes linguistiques et certains lexèmes renvoient-ils à l'énonciateur ou à des contraintes génériques ? Sur les risques de sur-interprétation ou sous-interprétation, de *l'aplatissement des valeurs au nom d'une convention posée*, cf. J. Cl. Beacco, 1992, « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières » in *Langages* 105, p. 8–27.
29. O. Ducrot retient de Ch. Bally le refus d'allégeance à un individu du monde réel, donc celui d'ancrer la modalité dans un seul individu — ce qui lui permettrait d'admettre, pour le même énoncé, plusieurs sujets modaux distincts et de concevoir l'énonciation décrite par l'énoncé comme la confrontation (théâtrale) de points de vue différents (1986 in 1989 : 178). Précisons encore que l'opposition *modus vs dictum* dont s'inspire Ch. Bally laisse entendre une distinction entre l'objectif et le subjectif que O. Ducrot critique ainsi : *Les points de vue qui, d'après le sens de l'énoncé, sont exprimés à travers l'énonciation ne doivent pas être analysés par le linguiste (contrairement à ce que fait Bally, fidèle sur ce point à la tradition grammaticale) comme des structures binaires comportant un élément subjectif (le modus) appliqué à un élément objectif (le dictum). [...] La distanciation toujours possible du sujet communiquant par rapport aux « pensées communiquées » exige donc que ces « pensées » apparaissent non pas comme des « réactions » à propos de faits mais comme des façons de voir les faits, où l'objectif et le subjectif sont indissociables.* (1986 in 1989 : 190–191) Cf. aussi la critique de R. Vion 2001 : 212 sq.
30. J. Authier-Revuz 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours » in *DRLAV* 26, p. 91–151.
31. Les mots d'esprit, trous de parole ou lapsus peuvent évidemment apparaître comme des objets d'analyse remarquables, mais ce sont aussi des objets qui posent des difficultés d'identification ou d'interprétation linguistiques, ainsi que l'écrit B. Pallaud traitant des attitudes plus ou moins méfiantes des linguistes et des critères d'identification des lapsus (in Arrivé et Normand 2001 : 47–65).

32. J. L. Chiss, C. Puech, 1989 « Énonciation, interaction, conversation : Les théories du langage entre psychique et le social » in *Histoire Epistémologie Langage* 11-2, p. 7–36
33. Les références au psychologique sont rares ; la question de la conscience des sujets, donc de leurs intentions posant des difficultés de détermination sur lesquelles R. Vion insiste — ce qui nourrit ses réserves sur la valeur descriptive de l'illocutoire des 'philosophes du langage ordinaire' (1992 : 44 sq. et 1998 : 200). Aussi E. M. Lipiansky critique-t-il cette 'dé-psychologisation' du sujet de l'interaction verbale, celle aussi des modèles de référence de l'ethnométhodologie, de l'ethnographie de la communication ou du courant interactionniste d'E. Goffman. Quant à l'École thérapeutique de Palo Alto, elle serait plus attentive aux processus inter-psychiques qu'aux mécanismes intrapsychiques. A ces modèles, il oppose celui de l'analyse transactionnelle — qui n'est pas exempt de critiques (Théories de la communication et conceptions du sujet in Vion et Véronique éd. 1995). Soulignons néanmoins que la question des intentions semble se poser « comme naturellement » lors des analyses conversationnelles ; on peut certes opposer aux intentions psychiques celles interactives (cf. B. Priego-Valverde, communication L'autodérision du 26-04-03 à l'U.M.R. 6057 d'Aix-Marseille I) mais il n'est pas certain que la précision soit suffisante. Comme le propose J. Donato, il conviendrait peut-être alors d'intégrer ou de considérer les données de la psychanalyse.
34. Cf. p. 123 in C. Kerbrat-Orecchioni, 1991, « Hétérogénéité énonciative et conversation » in *Le sens et ses hétérogénéités*, H. Parret éd., p. 121–138, CNRS éd.
35. Cette première distinction peut évoquer celle de P. Charaudeau entre sujet psychosocial (aux stratégies rhétoriques) et sujet discursif (cf. Rôles sociaux et rôles langagiers in Vion et Véronique éd. 1995) ou plus généralement les propos de D. Véronique qui souligne qu'il peut paraître nécessaire de poser une *incommensurabilité entre acteurs sociaux et énonciateurs au nom d'une certaine conception du rapport entre le sens véhiculé par les mots — la signification linguistique — et celui des activités sociales — le sens sémantique et pragmatique produit par les acteurs sociaux en interaction* (in Vion 1998 : 91 sq.). Notons que ces distinctions permettent à leurs auteurs de mettre en valeur les interférences ou déterminismes éventuels entre le social et le discursif — ou, suivant l'orientation de D. Véronique, *l'apport problématique de la langue à la construction de l'interaction sociale* (in Vion 1998 : 95).
36. Pour une typologie et combinatoire de ces mises en scène énonciatives complexes et fluides, cf. Vion 1998 : 196–199 où les critères retenus sont : la présence apparente du locuteur, le nombre d'énonciateurs et la correspondance entre locuteur et énonciateurs.
37. Pour une synthèse de l'approche sémiotique d'A. J. Greimas, l'étude des ensembles signifiants ou des plans de l'expression et du contenu hjelmsléviens (et non des signifiant et signifié saussuriens, des systèmes ou des structures de signes posés comme tels alors qu'il faudrait les établir), cf. M. Renoue « La théorie française du signe après Saussure » p. 1–69 in *Pour connaître la science des signes*, D. Roventa-Frumusani et R. Gaudreault éd., Fundatiei Meridian, Craiova, 2001.
38. Cf. par ex. J. Fontanille, 1999, Modes du sensible et syntaxe figurative, *Nouveaux Actes Sémiotiques* 61–63, PULIM
39. Les auteurs convoqués le sont en fonction des objets sémiotisés. Citons pour la socio-sémiotique, E. Landowski qui, évoquant la remise en question du sujet plein opéré par les psychanalystes et M. Bakhtine, parle d'un sujet « diaphonisé » et « polyphonisé » qui ne serait ni réduit en miettes ni pris pour un simple leurre, mais reconstruit sur le plan où il opère, que ce soit celui transindividuel, de l'interlocution ou celui, décidément collectif, de la « formation socio-modale » (in Arrivé et Coquet 1987 : 16) ; et il propose, à partir d'une analyse des pratiques en situation, une sémiotique dynamique et taxino-

- mique des relations intersubjectives, mises en scène et assomptions énonciatives (1983 ou en 1997, *Présences de l'autre*, PUF, Paris). Citant E. Goffman, G. Calame-Griaule, ... J. D. Urbain présente une analyse actantielle de la relation dialogique et une typologie de la communication, tout en notant le caractère ritualisé des pratiques ethnologiques de la parole et la variété modale de la relation interpersonnelle définie en terme d'égalité ou de pouvoir (1991, *Idiologies et polylogues* : pour une sémiotique de l'énonciation *Nouveaux Actes Sémiotiques 14*, Limoges, PULIM.)
40. D. Ablali, 2002, « Sémiotique et psychanalyse : De cette relation (si elle existe) » in *Le signe et la lettre en hommage à M. Arrivé*, J. Anis, A. Ezkénazi et J. F. Jeandillou édés., p. 33–47, L'Harmattan, Paris.
 41. Ce double point de vue résultatif ou de présupposition oppose, ainsi que l'analyse F. Fortier (1995, in « Stylème énonciatif » *Protée 23-2*, p. 77–82, Chicoutimi), par exemple L. Panier traitant de la constitution du *sujet-lecteur* émergeant et toujours à construire, un sujet dont le mode de rationalité et *les champs de compétence* (encyclopédique, axiologique - idéologique et langagière — l'expérience vécue de la langue) *peuvent être présupposés* — après coup — *par la performance de mise en discours des figures* (in « Approche sémiotique de la lecture » in *Rhétorique et sémantique*, M. Ballabriga édés., p. 255–266, EUS, Toulouse ; Lecture et intersémiotité : <http://sir.univ-lyon2.fr/LTI/semiohtm/panier.html> ; « Figurativité, mise en discours, corps du sujet » in J. Fontanille et M. Renoue édés., 2002, *Sémio 2001*, PULIM ...) et J. Geninasca pour lequel les modes de rationalité conditionnent le « pouvoir dire » d'une instance énonciatrice relativement stable, pré-construite qui assume et organise le sens en fonction d'une compétence commune à un ensemble ouvert de sujets énonciatifs (1997, *La parole littéraire*, Paris, PUF ; 1990, *Le discours en perspective Nouveaux Actes Sémiotiques 10–11*, PULIM ; 1984, *Le regard esthétique, Actes sémiotiques-Documents VI 58*, ...). L'avantage est dans un cas la mise en évidence d'une dynamique lectorale et dans l'autre l'accent mis d'emblée sur le dialogisme et l'intertextualité.
 42. Cl. Chabrol évoque l'étude sémiotique de l'énonciation comme *le simulacre d'un procès de parole qui, par définition, ne peut être dit en tant que tel mais seulement postulé ou présupposé* ; et dans une telle conception, il serait inutile de supposer des *sujets parlants empiriques en communication ou en interaction interlocutoire et encore moins de leur attribuer des facultés, des traits ou des calculs psychologiques* — ce qui rapprocherait le sujet, actant syntaxique, d'A. J. Greimas du sujet logico-sémantique d'O. Ducrot (in Arrivé et Coquet 1987 : 228 sq.).
 43. Après un premier déplacement entre une conception individuelle de l'acte d'énonciation en faveur d'une *conception intersubjective, dialogique, communicationnelle et fiduciaire*, l'hypothèse de la *praxis énonciative* ouvrirait vers la problématique des configurations collectives, des modes personnel et impersonnel de l'énonciation, d'après D. Bertrand, 1993, « L'impersonnel de l'énonciation. La praxis énonciative : conversion, convocation et usage » in *Protée 21-1*, p. 25 sq., Chicoutimi, 1993. Pour une critique et révision de la praxis énonciative, cf. Ch. Vogel, influencée par J. Geninasca « La praxis énonciative : un statut de l'entre-deux ? » in *Nouveaux Actes Sémiotiques 41–42*, PULIM, 1995, p. 71 sq.
 44. Cf. entre autres H. Parret (2001, *Présences Nouveaux Actes Sémiotiques 76–78*, PULIM) qui convoque les phénoménologues, G. Deleuze, J. Fr. Lyotard, ... pour traiter du sensible et d'intersubjectivité. Cf. M. Renoue (2001, *Sémiotique et perception esthétique*, PULIM) où les références à la phénoménologie comme théorie sous-jacente permettant de rendre compte de la co-émergence et co-variation des instances subjectale et objectale sont justifiées par l'approche relationnelle de la sémiotique et par l'objet d'étude — le discours des phénoménologues influençant artistes et critiques

d'art, et ce de manière quelque peu tautologique puisque M. Merleau-Ponty s'est inspiré des écrits des artistes et de l'esthétique.

45. J. Cl. Coquet, 1984 et 1985, *Le discours et son sujet*, Klincksieck, Paris, 2t. ; 2001 : Le jeu des instances et des pronoms personnels dans l'analyse du discours in Arrivé et Normand édés : 109–126 ; 2002, *La sémiotique et les fondements de la signification in Sémio 2001*, Fontanille et Renoue édés., PULIM.
46. Pour une étude du rythme poétique prenant en compte le sensible, cf. P. Ouellet, 1992, *Signification et sensation*, *Nouveaux Actes Sémiotiques* 20, PULIM ou le rythme visuel, cf. M. Renoue, 2001, *Sémiotique et perception esthétique*, PULIM.
47. In H. G. Ruprecht, 1984, Ouvertures métasémiotiques : entretien avec A. J. Greimas in *Recherches Sémiotiques Semiotic Inquiry* 4-1, p. 5, Montréal. Notons que, différemment du modèle proposé par J. Cl. Coquet, la co-émergence des instances est associée au débrayage comme opération pluralisante ou, dans *Sémiotique des passions*, à la sommation et à l'opération de négation : *première opération par laquelle le sujet se fonde lui-même comme sujet opérateur et fonde le monde comme connaissable* (1991 : 40).

Bibliographie

- Aristote (-IVe s.). *Rhétorique*, texte établi et traduit par M. Dufour et A. Wartelle. Paris : Gallimard (1998).
- Arrivé, M. et Normand, Cl. (édés.) (2001). *Linguistique et psychanalyse*, Actes du colloque de Cérisy 1998. Editions in Press.
- Arrivé, M. et Coquet, J. Cl. (1987). *Sémiotique en jeu — A partir et autour de l'œuvre d'A. J. Greimas*. Paris : Hadès-Benjamin.
- Authier-Revuz, J. (1991). Hétérogénéités et ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif in H. Parret *Le sens et ses hétérogénéités*, 39–152. Paris : éd. CNRS.
- Benveniste, E. (1966 et 1974). *Problèmes de linguistique générale I–II*. Paris : Gallimard.
- Bertrand, D. (sous presse). L'extraction du sens — instances énonciatives et figuration de l'indicible in *Versants — L'interprétation littéraire aujourd'hui*. P. Fröhlicher éd.
- Coquet, J. C. (1997). *La quête du sens*. Paris : PUF.
- DRLAV* 30 La ronde des sujets (1984). Centre de Recherche de l'université de Paris VIII.
- Dubois, J. ; Giacomo, M. ; Guespin, L. ; Marcellesi, Ch. ; et alii (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. et Schaeffer, J. M. (édés.) (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Ducrot, O. (1989). *Logique, structure, énonciation*. Paris : Ed. de Minuit.
- (1980). *Dire et ne pas dire*. Paris : Seuil (1ère éd. 1972).
- Ducrot, O. et Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Greimas, A. J. et Courtés, J. (1979 et 1986). *Dictionnaire raisonné des sciences du langage*, 2 tomes. Paris : Hachette.
- Greimas, A. J. (1983). *Du sens II*. Paris : Seuil.
- Fontanille, J. (1998). *Sémiotique du discours*. Limoges : PULIM.
- Fontanille, J. et Zilberberg, Cl. (1998). *Tension et signification*. Hayen : Mardaga.
- Fuchs, C. (1981). Les problématiques énonciatives in *D.R.L.A.V.* 24, 35–60. Centre de recherche de Paris VII.
- (1979). Quelques réflexions sur le statut linguistique des sujets énonciateurs et de l'énonciation in *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, A. Joly éd., 143–162. P. U. de Lille.

- Jacques, F. (1983). La mise en communauté de l'énonciation in *Langages* 70, 47–71. Paris : Larousse.
- Joly, A. et Roulland, D. (1979). Pour une approche psychomécanique de l'énonciation in *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, A. Joly éd., 105–142. P. U. de Lille.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin.
- (1990, 1992, 1994). *Les interactions verbales*, 3 t. Paris : A. Colin.
- Landowski, E. (1983). Simulacres en construction in *Langages* 70, 73–81. Paris : Larousse.
- Langages* 77 Le sujet entre langue et parole(s) (1985), Cl. Normand éd. Paris : Larousse.
- L.I.N.X* 13 Sujet — Forme — Sens (1985), Cl. Normand, D. Maldidier éd. Centre de Recherches Linguistiques — Université de Paris X, Nanterre.
- Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*, établi et publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, collaboration d'A. Redlinger. Paris : Payot (3e éd. 1931).
- Vion, R. et Véronique D. (éds.) (1995). *Modèles de l'interaction verbale*. Aix-en-Provence : P. U. de Provence.
- Vion, R. (éd.) (1998). *Les sujets et leurs discours*. Aix-en-Provence : P. U. de Provence.
- (2000). *La communication verbale*. Paris : Hachette (1ère éd. 1992).
- (2001). Modalités, modalisations et activités langagières in *Marges Linguistiques 2, Approches interactives des faits de langue*. <http://www.marges-linguistiques.com>

Marie Renoue (née en 1964) est Chercheure Associée CNRS Aix-en-Provence et Limoges Chargée de cours Université de Montpellier <Marie.Renoue@wanadoo.fr>. Ses intérêts principaux sont la sémiotique visuelle, perception esthétique, et description. Elle a publié *Sémiotique et perception esthétique* (2001) ; 'Sémiotisation du visible et du sensible. Une description de l'expérience perceptive' (2002) ; et 'Lumière en noir et lumière tangible. Le goût du paradoxe' (2003).

